



Paris, dimanche 5 juin 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/03033

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Code des transports
- art. R 4241-35 et 36 du CT (AST délivrées par le préfet)
- art. R 4241-35 du CT (AST délivrées par VNF)
- art. A 4241-54-9 du CT (stationnement dans les garages d'écluses)
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
- Décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire
- Délibérations du CA de VNF du 1er juillet et 16 décembre 2020 relatives aux chômages 2021

Pollution

YONNE-AVAL CANNE-ECLUSE

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 05/06/2022 à 12:30 au 06/06/2022 à 00:00

o Yonne

entre les pk 105,000 et pk 106,00 - Rive gauche

Commentaire :

Mesdames et messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés d'une pollution en Seine sur l'Yonne. Les pompiers sont intervenus rapidement pour contenir la pollution à l'aide d'un barrage flottant. Il est demandé une vigilance particulière à l'approche de cette zone , d'éviter les remous et de se tenir dans le centre du chenal.

Une vigilance particulière devra être observée par les usagers de la voie d'eau qui devront se conformer aux instructions données par les agents de la navigation.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

07/06/2022

Chef du bureau des affaires générales

Le Responsable du Bureau des Affaires
Générales et Domaniales

Karl DUPART

KARL DUPART

UTI Seine-Amont

2, quai de la Tournelle

75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32